

- Enseignement technique
- Enseignement général
- Information et orientation

**RECTORAT
IEN ET EG IO**
Secrétariat
ien@ac-lyon.fr
04 72 80 60 44

Lyon, le 19 septembre 2023

Les inspectrices de l'éducation nationale
Anglais-lettres
à

Affaire suivie par :
Isabelle SIMON
Isabelle.simon@ac-lyon.fr
06.24.22.27.21
Jacinthe VEHIER
jacinthe.vehier@ac-lyon.fr
06 16 51 90 79

Mesdames les professeures et Messieurs les professeurs
d'Anglais-lettres

s/c de

92 rue de Marseille
69007 Lyon

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs d'établissement
LP publics et privés

www.ac-lyon.fr

Objet : Lettre de rentrée 2023

Nous sommes heureuses de vous retrouver, toutes et tous, pour cette nouvelle année scolaire et nous espérons que la pause estivale vous aura permis de prendre un repos bien mérité.

Le collège des IEN ET-EG-IO de l'académie accueille une nouvelle Inspectrice de l'Education nationale lettres-anglais, originaire de l'académie de Toulouse, en la personne d'Isabelle Simon. Cette dernière a pris ses nouvelles fonctions au sein de notre Académie aux côtés de Madame Jacinthe Véhier, au 1^{er} septembre dernier.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour le travail réalisé, ainsi que pour l'implication et la rigueur qui ont été mobilisées tout au long de l'année scolaire passée.

Vous avez su faire preuve de réelles capacités d'adaptation pour accompagner l'ensemble de vos élèves dans leurs réussites pendant ces trois années marquées par la crise sanitaire. Votre conscience professionnelle a contribué avec succès à la mise en œuvre de la Transformation de la Voie Professionnelle et à faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et les entreprises.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux collègues nommés dans notre académie à cette rentrée ainsi qu'aux professeurs stagiaires.

Cette lettre est aussi l'occasion de remercier chaleureusement les enseignants qui assurent des missions particulières (formateurs, tuteurs et chargés de mission), notamment auprès de nouveaux collègues stagiaires ou contractuels.

Pour construire au mieux notre collaboration, nous vous adressons quelques informations, sur l'actualité pédagogique de notre discipline ainsi que sur les priorités de notre action académique.

1- LES ORIENTATIONS NATIONALES DE LA RENTREE 2023

La circulaire de rentrée détaillant les priorités pour l'année scolaire 2023-2024 est disponible sur le BO n° du 6 juillet 2023. [Une École qui instruit, émancipe et protège | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#)

Elle est organisée autour de **6 axes** :

- Une priorité absolue : faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels
- Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages
- De la France rurale aux quartiers 2030, lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires
- Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école
- Une année olympique et paralympique : contribuer à faire de la France une Nation sportive
- Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet dans le cadre du Conseil National de la Refondation Education : "Notre école, faisons-la ensemble".

Une circulaire interactive a été élaborée. Elle permet d'accéder directement aux pages eduscol et education.gouv en cliquant sur les **informations surlignées** et est disponible sur la page :

<https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>

2- LA VALORISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Toujours soucieux de la réussite de vos élèves, vous avez eu à cœur de valoriser des projets ambitieux tant personnels que professionnels.

Un temps fort des actions autour de la valorisation de la voie professionnelle concerne la troisième édition de la "semaine des lycées professionnels» qui se déroulera au mois de décembre, nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates exactes ultérieurement.

Nous vous encourageons à promouvoir les actions que vous menez dans vos établissements. Pour vous accompagner, le site « lettres-langues au LP » de l'Académie de Lyon met à votre disposition un ensemble de ressources téléchargeables et d'outils d'accompagnement nationaux et académiques.

<https://lettres-langues-lp.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

Pour rappel, des ressources nationales sont toujours à votre disposition :

<http://eduscol.education.fr/transformer-le-lycee-professionnel/>

3- L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Le plan de renforcement de l'apprentissage de l'anglais et des autres langues vivantes tout au long de la scolarité obligatoire, annoncé en décembre 2022, prévoit l'accentuation de la mobilité des élèves. Ces mobilités peuvent prendre la forme de mobilité physique et/ou virtuelle.

Des dates s'offrent à nous afin de renforcer les compétences des élèves en anglais et dans les autres langues vivantes étrangères obligatoires. Ceci reste au demeurant une priorité pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

- 26 septembre 2023 : La Journée européenne des langues

[Journée européenne des langues | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#)

La Journée européenne des langues, qui a lieu chaque année le 26 septembre sous l'égide du Conseil de l'Europe, peut constituer le point de départ d'un projet qui trouvera son aboutissement lors de la Semaine des Langues vivantes.

<https://edl.ecml.at/>

- Du 9 au 14 octobre 2023: #ErasmusDays.

Cette année, six journées consécutives seront consacrées à la promotion des projets Erasmus+.

En cette [Année Européenne des Compétences](#), il est essentiel de célébrer la diversité culturelle de l'Europe et de reconnaître les nombreuses opportunités d'apprentissage qu'elle offre.

Les #ErasmusDays sont un excellent moyen de promouvoir cette richesse et les réussites du programme Erasmus+

[#ErasmusDays 2023 | Agence ERASMUS+ France / Éducation Formation \(erasmusplus.fr\)](#)

- 9 mai 2024 : La Journée de l'Europe

Tous les établissements scolaires d'Europe sont invités pendant cette période à fêter l'Europe et sont encouragés à s'inscrire dans cette dynamique pour sensibiliser les élèves à l'histoire européenne, ses institutions, ses enjeux, ses richesses culturelles, sa diversité linguistique.

Cela peut être l'occasion d'organiser des activités autour du thème annuel ou de fêter les pays partenaires si votre établissement est engagé dans une coopération ou partenariat.

[Journée de l'Europe, 9 mai | Union européenne \(europa.eu\)](#)

Des outils pour développer les échanges à distance vous accompagnent afin de faciliter la mise en œuvre de vos projets.

Les plateformes européennes numériques d'échanges eTwinning (Erasmus+) et Tele-tandem (Ofaj) offrent un espace sécurisé pour établir des partenariats internationaux autour de projets pédagogiques entre établissements européens.

Grâce à ces plateformes, la mobilité peut d'abord être virtuelle avant de se concrétiser par une mobilité physique. Les écoles et les collèges sont encouragés à mettre en place des partenariats actifs autour de projets disciplinaires ou transversaux pour lesquels l'anglais constitue souvent la langue de communication entre les élèves. D'ici à 2025, 50 % des écoles et des établissements de chaque département proposeront à leurs élèves des projets d'échanges virtuels actifs avec eTwinning ou Tele-tandem.

- Vos projets nous intéressent ! Leur dissémination permet de valoriser l'implication et l'investissement des élèves, certes, mais aussi des équipes pédagogiques !

N'hésitez pas à les transmettre à nos webmestres :

Kader Boufertala : Abdel-Kader.Boufertala@ac-lyon.fr

Nicolas Martin : Nicolas.Martin@ac-lyon.fr

Sarah Gerez : Sarah-Linda.Gerez@ac-lyon.fr

4- EXAMENS ET CERTIFICATIONS 2023

- Le Baccalauréat professionnel

Forts de notre expérience passée, nous avons pu faire évoluer l'organisation des épreuves ponctuelles de la session 2023.

Les conditions de passation restent contraignantes, mais les jurys, accompagnés de coordonnateurs de centres d'examens, ont fait preuve d'un professionnalisme reconnu et apprécié.

La mise en œuvre des épreuves en contrôle continu de formation fait apparaître des disparités importantes dans le fonctionnement entre les établissements, voire même au sein des équipes pédagogiques.

Par souci d'équité et de respect du cadre, une communication spécifique sera faite en ce sens.

Nous rappelons que les grilles de notation et d'évaluation parues au BO n° 47 du 16-12-2021 sont les seuls outils de correction à notre disposition.

Les textes officiels relatifs aux modalités d'évaluations

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm>

Les grilles d'évaluation :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2135369N.htm>

Annexe 4 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/06/8/ensel369_annexe4_1423068.pdf

Annexe 5 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/07/0/ensel369_annexe5_1423070.pdf

Annexe 8 : https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/07/4/ensel369_annexe8_1423074.pdf

Le CAP

Nous vous recommandons de vérifier l'épreuve des CAP dont vous avez la responsabilité pour la session 2024.

Les référentiels de certains CAP ont évolué et les branches professionnelles encouragent la passation d'épreuves en langues vivantes obligatoires.

Pour information, vous trouverez les sujets de CAP Session 2023 sur le site [Lettres et langues en LP \(ac-lyon.fr\)](http://lettres-et-langues-en-lp.ac-lyon.fr)

Les 3ème Prépa Métiers

La seconde édition du test de positionnement Ev@lang a mis en évidence les difficultés rencontrées par nos élèves de 3PM dans les compétences ciblées par ce test.

5- MESURES POUR AMELIORER L'APPRENTISSAGE DES ELEVES EN LANGUES VIVANTES

En France, le renforcement des compétences des élèves en anglais et dans les autres langues vivantes étrangères obligatoires est une priorité pédagogique du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Des outils pédagogiques sont mis à disposition pour accompagner les professeurs.

Au niveau international, les compétences linguistiques sont au coeur d'un plan ambitieux destiné à mettre en place un espace européen de l'éducation, qui se concrétisera en 2025 avec le module d'évaluation des compétences en première langue étrangère chez les élèves de 15 ans dans le cadre de Pisa 2025. Cette évaluation concernera l'anglais.

Sans renier le plurilinguisme qui permet aux langues de se nourrir les unes les autres, il convient de se fixer une priorité claire : d'ici 2025, plus de 80 % des élèves doivent atteindre en fin de 3e au moins le niveau A2 en anglais, le niveau B1 étant visé dans au moins une ou deux activités langagières.

Les résultats de la session 2023 au test Ev@lang, préoccupants, requièrent la plus grande attention des équipes pédagogiques et leur forte mobilisation au service des apprentissages linguistiques des élèves. Il s'agira par conséquent, entre autres mesures, de :

- Consulter les **attendus de fin d'année**, qui précisent les objectifs linguistiques associés et donnent des exemples de réussite concrets en anglais (pour les cycles 2, 3 et 4), ainsi qu'en allemand, en espagnol et en italien (pour le cycle 4).
- Mesurer les acquis des élèves grâce à des outils de positionnement, avec comme objectifs de mieux valoriser ces premiers, d'identifier les marges de progrès et de mieux entraîner les élèves dans les **compétences de réception** (Compréhension de l'oral (écouter et comprendre), Compréhension de l'écrit (lire)) et **de production** (Expression orale en continu (parler en continu), Expression orale en continu (parler en continu), d'interaction orale et écrite et de **médiation**). Les tests d'évaluation seront construits de manière progressive (construire des tests d'évaluation). Ces outils permettent aux professeurs de repérer les marges de progrès en cours d'apprentissage et de proposer aux élèves une progression adaptée à leur niveau de maîtrise.
- L'évaluation doit donc être pleinement arrimée à l'entraînement dans une logique d'intégration plus ou moins importante (**gradation des formes d'évaluation**).

Les outils proposés d'après le test Ev@lang ont pour objectif de permettre aux élèves **de développer ou renforcer des stratégies** dans les activités de réception et dans les compétences linguistiques. Ils ne constituent pas un entraînement au test lui-même, même si leur format permet aux élèves de se familiariser à son ergonomie

Sources et outils mis à disposition :

circulaire publiée au BO du 15 décembre 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo47/MENE2234752C.htm>

<https://eduscol.education.fr/166/positionnement-et-evaluation-en-langues-vivantes-etrangeres>

6- LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Le plan de continuité pédagogique reste activé pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves en cas de situation obligeant à prendre des mesures collectives ciblées (par exemple, selon le niveau du protocole sanitaire en vigueur ou en raison d'une situation météorologique extrême). Nous vous rappelons le nouveau logiciel libre facilitant la mise en œuvre de cours en visioconférence. Il est disponible sur la plateforme apps.education.fr.

Nous vous invitons à consulter la page eduscol pour découvrir ce nouveau service de classes virtuelles, pour connaître ses fonctionnalités adaptées à vos usages pédagogiques ainsi que les modalités d'accès et les guides utilisateurs. Il articule les dimensions pédagogiques, numériques et matérielles : consultez la page eduscol actualisée.

7- LA PRÉPARATION AUX CONCOURS INTERNES

Une seconde campagne d'inscription aux préparations des concours internes de recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation sera proposée pour les concours de la session 2024 du **8 septembre au 06 octobre 2023 inclus** pour les CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, concours de CPE et les Psy-EN.

L'inscription se fait individuellement uniquement sur le portail académique Sofia-FMO en cliquant sur le lien de la préparation souhaitée au concours. Cette annexe vous indiquera le lien du concours auquel vous désirez vous inscrire : [eafc-annexe-campagne-concours-2023-2024-pdf-42438.pdf](#)

Vous trouverez les informations qui précisent la procédure d'inscription sur le Bulletin d'Informations Rectorales n°3 du 11 septembre 2023

<https://www.ac-lyon.fr/media/42429/download>

8- RAPPEL DES USAGES DE COMMUNICATION

Chaque professeur est doté d'une adresse professionnelle électronique académique, à utiliser pour tous les contacts avec l'institution. Il est impératif pour une communication directe, que tous les enseignants puissent activer leur messagerie électronique. A ce propos, nous utiliserons **systématiquement et exclusivement cette adresse académique pour communiquer avec les enseignants.**

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire et nous restons à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle. Nous poursuivrons la communication d'informations utiles via cette « mailing liste » et notre site.

Nous vous remercions de nouveau pour votre engagement au service de la réussite de tous les élèves.

Isabelle SIMON
Jacinthe VEHIER